POLITIQUE HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ

Formations à distance de TALK RH ACADEMY

Version V10 – mise à jour le 05/11/2026

1. Notre engagement

En application de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, TALK RH (marque TALK RH ACADEMY) s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap, dans une logique d'accessibilité universelle, et à étudier pour chacune les adaptations nécessaires pour suivre la formation et se présenter à la certification dans les mêmes conditions que les autres stagiaires.

2. Votre référente handicap

Todelle KAPELA, directrice et responsable pédagogique – contact@talkrh.fr – 07 80 80 87 55 (du lundi au vendredi de 9 h à 19 h).

Elle recueille vos besoins en toute confidentialité, construit avec vous les adaptations, informe les formatrices de ce qui est nécessaire (sans divulguer votre situation sans votre accord), fait le lien avec le certificateur pour l'aménagement de l'épreuve et mobilise les partenaires spécialisés. Elle actualise ses connaissances par une veille régulière et des actions de formation sur l'accessibilité.

3. Un parcours 100 % à distance : ce que cela change

Nos formations se déroulent en e-learning sur la plateforme Teachizy et en classes virtuelles en visioconférence. Il n'y a pas d'accueil physique : l'accessibilité porte donc sur les outils numériques, les supports, le rythme et les modalités d'évaluation.

4. Comment sont recueillis vos besoins

Étape	Ce que nous faisons
Avant l'inscription	Information sur l'accessibilité dans chaque programme et sur talkrh.fr ; possibilité de contacter directement la référente handicap.
Dossier de candidature	Question confidentielle sur d'éventuels besoins d'adaptation ; vérification des prérequis numériques.
Entretien préalable (15 min)	Analyse concertée des besoins de compensation avec vous et, si vous le souhaitez, avec votre conseiller (Cap emploi, MDPH, employeur).
Plan d'adaptation	Les adaptations retenues sont écrites, validées avec vous et classées de façon confidentielle dans votre dossier.
Pendant la formation	Point de suivi des adaptations à chaque classe virtuelle ; ajustements si besoin.
Certification	Demande d'aménagement de l'épreuve transmise au certificateur dans les délais qu'il fixe.
Fin de formation	Bilan de l'efficacité des adaptations, intégré à notre amélioration continue.

5. Exemples d'adaptations possibles

- **Rythme et durée** : allongement de la période de réalisation, découpage des modules, pauses supplémentaires en classe virtuelle.
- **Supports** : vidéos sous-titrées, transcriptions écrites, documents PDF accessibles, police et taille de caractères adaptées, contrastes renforcés, compatibilité avec les lecteurs d'écran.
- **Classes virtuelles** : séances individuelles, sous-titrage automatique, utilisation du chat, transmission préalable des supports, enregistrement pour usage personnel si autorisé.
- **Évaluations** : temps majoré pour les quiz et livrables, formats alternatifs (oral au lieu d'écrit), aménagement de l'épreuve de certification selon les règles du certificateur.
- **Aides humaines ou techniques** : mobilisation, avec les partenaires, d'une aide à la compensation (interprète, matériel adapté…).

6. Nos partenaires

Partenaire	Rôle	Contact
Agefiph – Ressource Handicap Formation (RHF)	Conseil aux organismes de formation, aides à la compensation (secteur privé)	agefiph.fr – 0 800 11 10 09
FIPHFP	Aides pour les agents de la fonction publique	fiphfp.fr
Cap emploi	Accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en situation de handicap	capemploi.info
MDPH du département	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, orientation, prestations	monparcourshandicap.gouv.fr
Mon parcours handicap	Information officielle sur la formation et l'emploi	monparcourshandicap.gouv.fr

7. Accessibilité numérique

TALK RH intègre progressivement les règles d'accessibilité numérique (RGAA) dans ses contenus : sous-titres, transcriptions, contrastes, navigation au clavier, documents structurés. Si un contenu ne vous est pas accessible, signalez-le : une version adaptée vous est proposée.

8. Amélioration continue

Chaque année, TALK RH évalue la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap (retours des stagiaires concernés, efficacité des adaptations, difficultés rencontrées) et fixe des axes de progrès. Les équipes sont sensibilisées à l'accueil des publics en situation de handicap.

Politique handicap mise à jour le 05/11/2026 – Todelle KAPELA, référente handicap.

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation